Image not found or type unknown

FRAIS BANCAIRES POUR UNE SAISIE ATTRIBUTION

Par **cheri5**, le **02/05/2012** à **14:23**

Bonjour,

Ma banque m'a prélevé des frais de 100 euros pour une saisie attribution. Je trouve ce montant excessif pour des frais bancaires et j'aimerais connaître mes droits en tant que client à ce sujet.

Est ce que j'ai en outre le droit de contester le montant élevé de ces frais et réclamer un remboursement?

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Bien à vous,

Cherifa

Par **Assistant juridique**, le **02/05/2012** à **15:04**

Ce genre de choses figure normalement dans les conditions générales que la banque a dû vous envoyer au début de l'année.

Pour plus d'information sur la procédure : http://www.assistant-juridique.fr/saisie_attribution_compte_bancaire.jsp

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés